

175186 - Doit il demander la main d'une fille qui, bien que jouissant d'une bonne éducation et soumise, n'est pas très engagée religieusement?

question

Un de mes collègues au travail m'a proposé d'épouser sa sœur. Il connaît bien les critères qui m'intéressent en la matière, à savoir l'engagement religieux et moral. Il m'a dit qu'elle n'est pas tellement engagé mais elle est très polie et sait faire preuve d'une grande capacité d'obéir et elle veut apprendre à s'engager. Je me suis rendu auprès d'elle et j'ai découvert qu'elle désire s'engager et aime la religion. De surcroît, je l'ai trouvée agréable. Elle avait auparavant été la fiancée de quelqu'un..Pourrais je lui demander les détails de ces fiançailles?

Puis-je lui demander les détails de sa vie avant sa sortie de l'université, notamment si elle avait fréquenté des jeunes hommes? Est-ce que ma concession par rapport à l'engagement justifié par le calme et la politesse de l'intéressée constitue-t-il un non respect de la parole du Messager d'Allah: **«trouve-toi une femme de foi, pauvre!»** Il faut savoir que nous sommes tous les deux animés de la volonté de fonder une famille sur la base de la religion et de ce qui satisfait Allah le Puissant et Majestueux.

la réponse favorite

Louanges à Allah

Premièrement, vous n'avez aucun besoin d'interroger cette fille sur les détails de ses fiançailles passées ni sur sa vie à l'université car vous n'avez pas le droit de le faire puisque cela entre dans le cadre de ses rapports avec Allah. En ces temps, vous n'aviez aucun droit sur elle pour pouvoir l'interroger ou lui demander quoi que ce soit.

Vous n'avez qu'à vous contenter de son apparence. Si elle est apparemment bonne et droite, concluez le mariage avec elle. Evitez surtout de l'interroger (sur sa vie privée) ne

fouillez pas dans ses affaires. Si son apparence n'est pas satisfaisante, écartez vous d'elle sans rien lui demander et sans fouiller dans ses affaires.

En effet, il n'y a aucun individu qui n'ait dans son passé ou son présent des choses à propos desquelles il espère obtenir le pardon et la dissimulation divins aussi bien dans cette vie que dans l'au-delà.

Ibn Abbas (P.A.a) dit : **«Certes, Allah est clément et miséricordieux pour les croyants. Il aime dissimuler leurs (fautes et défauts)»** (rapporté par Abou Daoud,5192) al-Albani a jugé sa chaîne bonne mais interrompue Sahih wa dhaif Sunani Abi Dawoud.

Mieux, votre devoir est d'agir dans le sens contraire. Quand vous découvrez un défaut, vous devez vous efforcer de le dissimuler au lieu de fouiller dans les affaires d'une personne afin d'avoir la preuve qu'elle est irréprochable ou qu'elle traîne un défaut.

Il est rapporté d'après Abou Hourayrah (P.A.a) que le Prophète (bénédition et salut soient sur lui) a dit: **«Tout fidèle serviteur dont Allah dissimule les défauts ici bas bénéficiera du même avantage au jour de la Résurrection.»** (Moulim,2590)

Deuxièmement, si la photo de la fille vous a bien impressionné , si vous vous êtes rendu compte qu'elle est docile et bien polie et désireuse de s'engager dans la religion et si vous désirez l'épouser, il n'y a aucun inconvénient à entrer en fiançailles avec elle. Cela ne contredit en rien la parole du Prophète (bénédition et salut soient sur lui): **«trouve-toi une femme de foi, pauvre!»** En effet, toute femme qui fait preuve d'une bonne éducation et d'une moralité doublée d'un désir sincère de se soumettre aux dispositions de la religion et de sa morale est déjà vertueuse et pieuse.

Les vertueuses et pieuses ont des niveaux différents. Le Prophète (bénédition et salut soient sur lui) n'a pas tracé une limite précise (de la piété). Ses propos : **«trouve-toi une femme de foi, pauvre!»** suivent ses autres propos: **«on épouse une femme pour quatre (qualités): sa fortune, sa beauté, son rang, et sa foi.»** Le hadith est cité dans

al-Bokhari,5090 et par Mouslim,1466. Il s'agit ici d'exhorter le prétendant à privilégier la femme qui a la foi par rapport aux autres.

Si la fille est comme vous l'avez décrite, nous espérons que votre union n'apportera que du bien et qu'Allah vous assistera. Vous avez la possibilité de solliciter l'assistance de son frère auquel vous entretenez des rapports pour améliorer ses connaissances religieuses et sa pratique pendant les fiançailles.

Allah le sait mieux.